# Informations générales

Email de contact : pref-pcit@savoie.gouv.fr

Date de signature du CRTE : 23 juillet 2021

Nature juridique de la structure porteuse : Syndicat mixte fermé

Nom de la structure porteuse : Le syndicat Mixte de l’Avant Pays Savoyard

Si protocole de préfiguration : date de signature : None

# Signataires

Nature des signataires du CRTE :

* nom : SM à la carte de l’Avant-Pays Savoyard (SMAPS), SIREN : 257302182, nature : SMF
* Etat

# Stratégie

Nature des documents stratégiques et plans-programmes préexistants :

* SCOT
* TEPos

Liste des contrats figurant dans le CRTE :

* OPAH

Liste des programmes de l’ANCT intégrés :

* Petits villes de demain
* France services
* Conseillers numériques France services
* Territoires d’industrie

Liste des orientations stratégiques, axes, ambitions, volets, objectifs… :

* Orientation stratégique 1: Habiter: pour un habitat durable, diversifié et adapté à tous les âges de la vie
* 1.1 Faciliter le parcours résidentiel en adaptant l’offre de logements aux besoins des habitants
* 1.2 Favoriser l’efficacité énergétique
* 1.3 Repenser le bâti à travers la mixité des fonctions
* 1.4 Réduire la consommation foncière pour l’habitat
* Orientation stratégique 2: S’alimenter: vers une agriculture de qualité ancrée sur son territoire
* 2.1 Développer les productions locales pour des habitants-consomm’acteurs
* 2.2 Favoriser de nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l’environnement et des ressources (eau) et l’adaptation aux changements climatiques
* 2.3 Rapprocher producteurs et acteurs locaux pour mieux cohabiter
* 2.4 Aider la création de réserves foncières et favoriser les installations
* Orientation stratégique 3: Travailler, entreprendre: une dynamique économique et d’emplois renforcée par de nouvelles pratiques
* 3.1 Renforcer l’attractivité économique du territoire et définir une stratégie globale d’implantation des activités de développement économique
* 3.2 Mettre en place une politique foncière et immobilière pour les activités artisanales, agricoles et industrielles
* 3.3 Accompagner l’économie vers les enjeux de transition, de sobriété énergétique et la digitalisation et favoriser son developpement pour répondre aux nouveaux besoins des clientèles
* 3.4 Valoriser l’expertise du tissu économique local pour permettre une meilleure connaissance des opportunités sur le territoire et aider les entreprises à recruter
* 3.5 Améliorer l’environnement économique et l’acceuil de (nouveaux salariés)
* Orientation stratégique 4: Accueillir: une destination touristique, Le Pays du Lac d’Aiguebelette fondée sur le slow tourisme et l’écotourisme
* 4.1 Valoriser le territoire et la Destination Pays du Las d’Aiguebelette ainsi que ses composantes, avec une attention sur la basse-saison et ailes de saison
* 4.2 Pérenniser les activités économiques et la création d’emplois dans le tourisme
* 4.3 Faciliter la montée en compétences des acteurs du tourisme
* 4.4 Développer des outils pour gérer la sur-fréquentation de certains sites
* 4.5 Concrétiser le contrat Ambition Tourisme avec la Région et le Département
* Orientation sstratégique 5: S’épanouir et s’accomplir: pour une offre de services et d’équipements adaptée et dimensionnée aux besoins des habitants
* 5.1 Développer des lieux de services mutualisés de types Msap/ France Services pour orienter et accompagner les usagers dans leurs démarches
* 5.2 Assurer le maillage des équipements et services au public (l’interconnaissance et la mise en réseau des differents acteurs sociaux et médico-sociaux)
* 5.3 Maintenir et renforcer l’offre de santé sur le territoire
* 5.4 Soutenir la vie associative locale et le lien social
* 5.5 Continuer à déployer l’offre d’accueil pour la petite enfance et accompagner la parentalité
* 5.6 Mieux impliquer et intégrer les jeunes dans la vie locale, et notamment les 18-25 ans
* 5.7 Offrir des lieux de vie, des logements, des solutions de mobilité, correspondant aux besoins et attentes des personnes âgées
* 5.8 Adapter l’offre d’équipements sportifs aux usages et pratiques du territoire
* 5.9 Encourager la pratique artistique et culturelle
* 5.10 Favoriser l’accès de la population à des services et équipements culturels de qualité
* 5.11 Consolider une politique de lecture publique
* 5.12 Poursuivre la professionnalisation et la structuration des acteurs culturels
* Orientation stratégique 6: Vivre avec son environnement et le préserver: engager le territoire dans sa transition écologique
* 6.1 Réduire les consommations énergétiques du territoire
* 6.2 Développer la production locale d’énergies renouvelables
* 6.3 Maîtriser l’usage des sols
* 6.4 Préserver les écosystèmes vulnérables
* 6.5 Préserver la disponibilité et la qualité de la ressource en eau
* 6.6 Organiser la filière bois
* 6.7 Harmoniser et améliorer la gestion des déchets
* 6.8 Préserver et préparer le territoire face au changement climatique
* 6.9 Mobiliser les acteurs et les habitants autour de la transition écologique
* Orientation stratégique 7 Se déplacer… ou pas: pour des mobilités et une transition numérique qui profitent à tous
* 7.1 Organiser avec la Région un renforcement de la desserte de transports en commun et la promouvoir
* 7.2 Apporter à tous et partout des solutions alternatives à l’usage individuel de la voiture
* 7.3 Faciliter les déplacements doux entre les villages et les bourgs principaux
* 7.4 Réduire les problématiques liées aux déplacements pendulaires notamment vers Chambéry
* 7.5 Réflechir au développement et à la cohérence de la mobilité électrique et hydrogène
* 7.6 Améliorer la couverture numérique du territoire
* 7.7 Accompagner/ former les usagers au numérique et construire des parcours d’inclusion numérique adaptés à tous: individuel et collectif
* 7.8 Développer des espaces de médiation numérique

Réalisation d’un diagnostic initial du territoire : Oui

Mise à jour du projet de territoire avec l’élaboration du CRTE : Non

# Plan d’action

Domaines d’action publique couverts :

* Efficacité énergétique
* Accès à un logement de qualité
* Circuits courts agricoles
* Pratique agricole durable, agro-écologie
* Gestion quantitative et qualitative de l’eau
* Gestion, valorisation des déchets, réemploi
* Economie, production et consommation durable
* Usages et inclusion numériques
* Emploi et Insertion
* Tourisme durable
* Espaces publics, espaces verts
* Connaissance et protection de la biodiversité et milieux naturels
* Mobilités douces
* Culture et patrimoine
* Sport
* Production d’énergies renouvelables
* Organisation des déplacements
* Transports en commun

Nombre de fiches action (opération prête à démarrer) : 57

Nombre de fiches projet (opération à travailler) : 12

# Gouvernance et évaluation

composition du COPIL :

* Préfet de la Savoie
* nom : SM à la carte de l’Avant-Pays Savoyard (SMAPS), SIREN : 257302182, nature : SMF
* nom : CC du Lac d’Aiguebelette (CCLA), SIREN : 247300668, nature : CC
* nom : CC Val Guiers, SIREN : 247300528, nature : CC
* nom : CC de Yenne, SIREN : 247300262, nature : CC

Liste des instances de partenariat mobilisées ou créées :

* NON

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du COPIL : None

Fréquence prévisionnelle annuelle de réunion du comité technique : None

Liste des partenaires socio-économiques :

* ADEME
* Savoie
* Auvergne-Rhône-Alpes

Démarches de co-construction du CRTE : None

Existence d’un volet de coopération interterritoriale (dont volet transfrontalier) : Non

Domaines d’action publique de la coopération interterritoriale : None

Définition d’indicateurs de suivi des objectifs opérationnels du CRTE : Non

État des lieux écologique renseigné à l’aune des 13 indicateurs du socle national : Oui

Recours à la grille d’analyse ex-ante des actions :

# Ingénierie et financement

Recrutement d’un chef de projet / chargé de mission dédié : Oui

Recrutement d’un volontaire territorial en administration : Non

Mobilisation de l’ingénierie locale : None

Mobilisation d’une ingénierie externe :

* AGATE
* ADEME
* CEREMA

Existence d’une maquette financière annexée (ou d’un état récapitulatif des différents financements) au jour de la signature du contrat : Oui

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses de fonctionnement : 13.64M€

Montant total prévisionnel en euros des actions en dépenses d’investissement : 7.86M€

Montant total en euros des engagements financiers des collectivités locales et leurs établissements publics : 975 834€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs Plan de relance : 4.27M€

Montant total en euros des engagements financiers de l’Etat et de ses opérateurs hors plan de relance : 3.58M€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements européens : 0€

Montant total prévisionnel en euros des cofinancements privés : 0€

Montant en euros des engagements financiers de la Banque des territoires : 0 €